Parc naturel régional de Chartreuse

PROGRAMME D'ACTIVITE

2020

Parc naturel régional de Chartreuse

Axe 1 : UNE CHARTREUSE MULTIFACETTE

UN TERRITOIRE PREALPIN QUI CULTIVE SES SINGULARITES

1.1 Préserver une mosaïque de paysages vivants

1.1.1. Assurer le maintien des grandes structures paysagères

SENSIBILISER LES JEUNES AUX DIFFERENTS PAYSAGES DE CHARTREUSE (AGRICOLE, FORESTIER...)

Le Parc naturel régional de Chartreuse poursuit son objectif de **former les écocitoyens de demain** et d'accompagner les enseignants et les animateurs dans leur recherche de pédagogie active. En 2020, le Parc reconduit son soutien logistique et financier dans le cadre des projets pédagogiques ***« Découverte de l'agriculture en Chartreuse », « Découverte de la forêt de Chartreuse » et « Les botanistes en herbe »***.

ENRAYER LA DEPRISE AGRICOLE ET ENCOURAGER LA DIVERSIFICATION DES PAYSAGES

L'appui du Parc à la création d'une **Association Foncière Agricole** sur la commune de **Crolles** va permettre en 2020 la reconquête de coteaux enfrichés par le pâturage et la plantation de vignes. L'entretien de milieux ouverts sera également assuré sur ce secteur par la mise en place d'un éco-pâturage sur les digues pare-blocs protégeant les habitations.

1.1.2. Valoriser ou protéger les paysages dans toutes leurs dimensions

PROTEGER ET VALORISER L'IDENTITE DES SITES PAYSAGERS REMARQUABLES

Le Parc suivra en 2020 un groupe de 5 étudiants du master « métiers du patrimoine » de L'université Savoie Mont Blanc qui va conduire un projet collectif de valorisation des haberts voisins du **vallon du Monastère de la grande Chartreuse** (Chartroussette, Billon). Ce projet de valorisation d'un «objet à caractère patrimonial» va se développer sur les 2 ans du master.

Le Parc poursuit sa participation au projet d'aménagement du **Col de Porte**, porté par Grenoble – Alpes – Métropole, avec l'objectif de s'assurer de la bonne prise en compte des enjeux environnementaux, et de la garantie des caractéristiques naturelles et montagnardes du site dans le cadre des travaux sur les espaces publics.

FAVORISER L'INTEGRATION PAYSAGERE DANS LA GESTION FORESTIERE ET LES AMENAGEMENTS LIES

Dans le cadre du programme Leader, des études d'intégration paysagère seront menées sur 3 projets de dessertes en lien avec le CRPF. Après la rédaction concertée du Plan Sylvicole Territorial en 2019, les aides aux travaux forestiers liées à la démarche **Sylv'acctes** seront effectives. Elles intègrent notamment des préconisations favorisant le maintien de l'irrégularisation des peuplements forestiers en Chartreuse et concerneront forêts privées et publiques.

GARANTIR LA QUALITE ET LA LISIBILITE DU PAYSAGE PAR UN ENCADREMENT DE LA PUBLICITE, DE LA SIGNALETIQUE ET DU MOBILIER URBAIN

Le Parc suivra l'élaboration des **règlements locaux de publicité** sur les communes et intercommunalités du Parc, avec l'objectif de faire respecter l'interdiction de publicité sur le territoire du Parc, et d'être dans une dynamique d'amélioration des paysages. Le Parc pourra également conseiller les maitres d'ouvrage et collectivités sur la mise en place de signalétique locale, dans le cadre de projet comme la voie verte de la plaine du Guiers par exemple.

PROMOUVOIR, CARACTERISER ET VALORISER L'IDENTITE DES PAYSAGES

Le Parc accompagnera la réalisation de la **résidence Art/Sciences du Paysage**« Chemins Faisant », qui démarrera en janvier 2020 sur les Petites-Roches. Sur la base du passage du sentier culturel européen « Sur les Pas des Huguenots » des actions artistiques, rencontres avec le public et ateliers d'éducation artistique par la recomposition de paysages sonores seront proposés. Le projet retenu en résidence pour 2020 s'intitule *Sonographies*.

Le Parc lancera et animera un **concours de nouvelles** fédérateur faisant appel à la créativité du grand public sur le thème « **Rêve, invente, imagine ta Chartreuse de demain** », dans le cadre de la démarche de révision de la Charte et de lien au territoire.

1.2 Préserver et renforcer la biodiversité sur le territoire

1.2.1. Maintenir la diversité écologique du territoire

ACQUERIR ET CAPITALISER LES DONNEES NATURALISTES A L'ECHELLE DU TERRITOIRE

Afin d'accroitre les connaissances sur la présence, la répartition et l'évolution des espèces sur le territoire, le Parc souhaite mettre à jour et compléter la base de données naturalistes en collectant et en intégrant des données complémentaires issues de travaux ou d'études qui n'ont pas pu l'être jusqu'à aujourd'hui. Cette base mise à jour permettra au Parc :

- d'informer et sensibiliser les acteurs, les usagers et les habitants aux enjeux de préservation ;
- d'inciter à la prise en compte de ces enjeux dans les différents projets du territoire ;
- d'acquérir une meilleure connaissance de la richesse et de la diversité biologique et sa répartition sur le territoire par capitalisation et mutualisation de la données naturaliste en lien avec les acteurs (Conservatoires, fédérations et associations naturalistes, ONF, ONCFS, …) ;
- de préparer le développement éventuel d'un outil numérique de capitalisation et de partage de l'information naturaliste à l'échelle du Parc.

Par ailleurs, la carte des habitats d'intérêt communautaire sera mise à jour sur certains secteurs des sites Natura 2000 de l'Herrétang et du Charmant Som.

ACQUERIR DES CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES SUR LES GRANDS CARNIVORES

En 2020, cinq pièges photographiques seront disposés sur des sites stratégiques du territoire et cinq autres pourront être mis à disposition des éleveurs qui le souhaitent. Ce dispositif permettra d'acquérir des données et indices sur la présence du loup - ou non, mais aussi d'alerter les éleveurs en cas de présence avérée. Il sera déployé en partenariat étroit avec le réseau Loup-Lynx de l'ONCFS et l'ONF.

ANIMER DES SUIVIS PARTICIPATIFS ET PARTICIPER AUX DEMARCHES GLOBALES DE PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

Le Parc participera au suivi des **démarches de préservation et de gestion de la biodiversité** telles que le développement des observatoires de la biodiversité (observatoire de la biodiversité de Savoie, observatoire de la biodiversité métropolitaine), mais aussi à l'élaboration de la stratégie de conservation des pelouses sèches (CEN Isère), du plan de gestion stratégique des zones humides (SIAGA), des contrats verts et bleus... Le Parc suivra également les initiatives de préservation des espèces patrimoniales : les plans nationaux d'actions, l'Observatoire des galliformes de montagne, etc.

Sur le site des Hauts de Chartreuse, les suivis participatifs de la Rosalie des Alpes et du Sabot de Vénus amorcés dans le cadre de l'animation Natura 2000 se poursuivront et déboucheront sur une restitution publique.

APPRENDRE AUX JEUNES A CONNAITRE LES ESPECES FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES DE CHARTREUSE EN GENERAL ET CELLES DE LA RESERVE NATURELLE EN PARTICULIER

Les projets « Prise de vue buissonnière » et « Découverte de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse » sont à nouveau proposés aux établissements scolaires en 2020.

METTRE EN PLACE LES ZONES DE QUIETUDE HIVERNALE POUR LE TETRAS-LYRE

Le Parc coordonne et met en place chaque année des **zones de refuge hivernal pour le Tétras -lyre**. Cette installation est réalisée en partenariat avec les clubs de sports de montagne tels que le CAF ou le GEMSA sur les secteurs du Charmant Som et de Chamechaude, et en partenariat le département de l'Isère sur le secteur de l'ENS du Col du Coq, sur Pravouta. Un accompagnement sera également proposé pour équiper les stations de skis présentant des zones de refuge identifiées. En complément de ces journées de terrain et d'installation des zones, le Parc réalisera des soirées ou journées thématiques dans les clubs impliqués et poursuivra la communication autour du respect des zones de refuge via la distribution des documents de communication déjà produits (set de table, …).

AMELIORER LES CONNAISSANCES POUR PROTEGER LA BIODIVERSITE SOUTERRAINE

Pour mieux valoriser, partager mais avant tout protéger le patrimoine naturel lié aux milieux souterrains, le Parc, en partenariat avec les Comités Départementaux de Spéléologie et la Fédération Française de Spéléologie, a engagé en 2019 une étude de la biodiversité souterraine dont l'objectif est d'améliorer les connaissances sur la biodiversité cavernicole à l'échelle du massif de Chartreuse. Ce travail d'inventaire sera poursuivi en 2020. Sur les 30 sites à inventorier, 22 l'ont été en 2019 et 8 le seront en 2020.

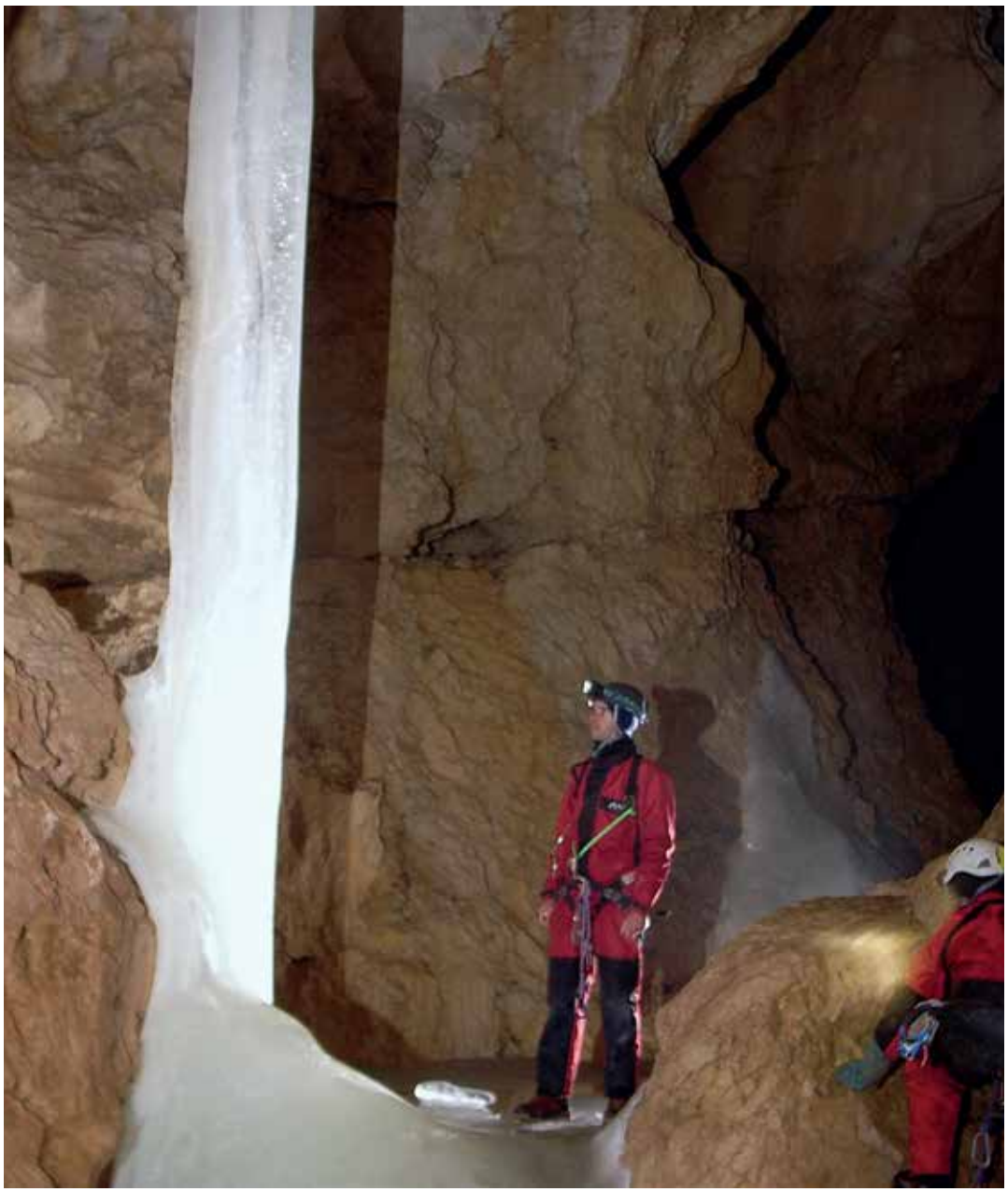

SUIVRE LA POPULATION DE BOUQUETINS DES ALPES

Afin de suivre de près et d'évaluer le succès de la **réintroduction du bouquetin**, les animaux initialement relâchés ont été marqués (collier émetteur, et boucles colorés) et suivis par un réseau d'observateurs professionnels et bénévoles. 9 ans après la dernière réintroduction, le nombre d'animaux marqués étant faible et les individus nés sur site n'étant pas marqués, le suivi de l'espèce devient plus compliqué et les connaissances sur la répartition et la dynamique de population diminuent. En 2020, le Parc souhaite donc **remobiliser un réseau d'observateurs bénévoles** afin d'acquérir de nouvelles données sur la répartition des individus et évaluer la colonisation du massif. L'acquisition de données complémentaires contribuera à dresser un bilan 10 ans après la dernière réintroduction. En 2020, 10 ans après la première année de réintroduction, l'année sera consacrée à l'élaboration d'un projet de recherche génétique sur les animaux nés en Chartreuse pour mieux évaluer la diversité génétique de la population qui commence à croître en Chartreuse.

MIEUX CONNAITRE LE PATRIMOINE BIOTIQUE DE LA RESERVE NATURELLE DES HAUTS DE CHARTREUSE

En 2020, il est prévu de poursuivre les **suivis faunistiques** récurrents, suivis **aigle**, suivis **chiroptères**, grands carnivores et félins (**loup, lynx et chat forestier**).

L'ensemble de ces suivis est réalisé par l'équipe de la RN sur la Réserve mais également sur le reste du Parc avec l'aide des partenaires locaux. Ils contribuent à l'alimentation de la connaissance à l'échelle du territoire et au-delà.

En 2020 sera réalisée la seconde tranche de l'étude sur l'état de conservation des habitats semi-ouverts basée sur l'analyse du cortège de **syrphes** (famille de mouches) présents sur site. L'objectif est de pouvoir définir des préconisations de gestion de ces milieux et de vérifier leur état de conservation.

Les **suivis floristiques** seront poursuivis, tel que le suivi des stations de plantes patrimoniales, le suivi « évolution des milieux du subalpin », en lien avec les universités ou structures qui contribuent ou élaborent ces suivis. Une attention particulière sera affectée à retrouver la station de Campanule du Mont Cenis en priorité dans les stations patrimoniales.

La réalisation d'un **inventaire des mousses (bryophytes)** sur la Réserve biologique de l'Aulp du seuil sera également poursuivie.

LUTTER CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

En lien avec l'animation du site Natura 2000 et la mise en œuvre du programme d'actions Rivières Sauvages, un document de communication sera édité et des réunions auront lieu afin de sensibiliser les habitants et les acteurs socio-professionnels sur la Renouée du Japon et les risques pour la biodiversité.

MEILLEURE PRESERVATION DE LA RESERVE NATURELLE DES HAUTS DE CHARTREUSE

Engagé sur 2019, un **guide des habitats** de la Réserve naturelle sera finalisé en 2020. Ce guide aura une vocation pédagogique pour expliquer les milieux et leurs enjeux. Il pourra être relié avec le travail sur la géologie qui en illustrera une partie.

Conformément au plan de gestion de la Réserve naturelle, validé en 2017,

POURSUIVRE L'ANIMATION DES SITES NATURA 2000 ISEROIS SUR LE PARC

Sur le site du Charmant Som et Gorges du Guiers mort, il s'agira d'améliorer les **connaissances sur les milieux humides** du site. Les données issues des piézomètres seront relevées afin d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement hydraulique de la tourbière de Manissole.

Des actions concernant la **fréquentation**, notamment au niveau des alpages du Charmant Som, se poursuivront : sensibilisation sur site, réflexion autour du projet de réfection de sentier et d'amélioration de l'accueil sur site…

Pour le site des Marais et Tourbières de l'Herrétang, l'année sera marquée par la finalisation et la validation du DOCOB (Document d'Objectifs) et la mise en place d'un groupe de travail avec les agriculteurs afin de concilier au mieux les enjeux agricoles et environnementaux.

FAIRE CONNAITRE LA BIODIVERSITE ORDINAIRE DU TERRITOIRE

A la suite des **inventaires de la biodiversité** sur 5 communes savoyardes du Parc en 2018 et 2019, il reste en 2020 à communiquer les résultats définitifs de ces inventaires, capitalisé dans l'Observatoire de la biodiversité de Savoie. Quelques animations auront également lieu : conférence sur les chauves-souris à La Bauche, animation sur les papillons nocturnes à Saint-Jean de Couz.

Plusieurs opérations d'animation sont envisagées pour la Réserve naturelle en 2020 :

- Le **film** de Clara et Thibaut Lacombe « La nature en partage », primé entre autres aux Rencontres Montagne et Sciences de Grenoble, va faire l'objet d'une large promotion sur 2020, avec plusieurs dates de passage avec le réalisateur et le gestionnaire dans des salles du territoire et au-delà. Il sera le support de conférences tout au long de l'année dans les communes de la Réserve pour sensibiliser les nouvelles équipes des communes du site.
- La réalisation d'un **événement** pour mettre en valeur les travaux de recherches et de suivis menés sur la Réserve naturelle par différents acteurs.
- La **formation** des socio-professionnels du tourisme, les accompagnateurs, les hébergeurs, les personnels des Office du Tourisme du territoire.

Afin de pouvoir réaliser ces opérations, il est envisagé de pouvoir faire appel à un soutien temporaire de l'équipe sous forme d'un renfort saisonnier

1.2.2. Assurer le bon état des milieux aquatiques et humides

AMELIORER L'ETAT ET LA GESTION DES ZONES HUMIDES

Sur le site Natura 2000 de l'Herrétang, la mise en œuvre du plan de gestion hydraulique concerté se poursuit en 2020 et un bilan mi-parcours sera réalisé.

En collaboration avec le SIAGA, le Parc pourra participer à la mise en œuvre du Plan de gestion stratégique des zones humides élaboré en 2019.

METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME D'ACTIONS DU LABEL "SITE RIVIERES SAUVAGES"

En juillet 2019, le Guiers mort, de sa source au barrage de Fourvoirie, a obtenu le label Site Rivières sauvages. L'**animation du label** se poursuivra en 2020.Ainsi, il est prévu de poursuivre les démarches de **concertation et de sensibilisation**, notamment les animations à destination du grand public, des enfants et des scolaires, les Bistr'eau pour discuter de certaines thématiques autour de la rivière et les suivis participatifs de la qualité du cours d'eau portés par les Amis du Parc.
L'étude de **réhabilitation** du site de l'ancienne décharge de Saint-Pierre-de-Chartreuse se terminera et se poursuivra par la réalisation des travaux. les travaux d'arasement des seuils pour rétablir la continuité écologique et sédimentaire du Guiers mort seront finalisés.

AIDER A L'AMELIORATION DES INFRASTRUCTURES EXISTANTES DANS LES ZONES DE DESSERTES FORESTIERES IMPACTANT LA QUALITE DE L'EAU

Certains chantiers forestiers sont confrontés à des problématiques de franchissement de cours d'eau. La circulation d'engins peut également être complexe dans des zones mouilleuses et impacter la qualité des chantiers et surtout la qualité de l'eau dans le bassin versant concernés. C'est pourquoi le Parc a mis en place, fin 2019, un soutien aux projets visant à améliorer l'existant dans les zones de dessertes forestières impactant la qualité de l'eau. En 2020, plusieurs projets seront accompagnés dans des secteurs pré-identifiés.

1.3 Valoriser durablement les patrimoines et ressources

1.3.1. Accroître la connaissance, la transmission, la conservation et la valorisation des patrimoines culturels et géologiques

SENSIBILISER LES JEUNES AU PATRIMOINE CULTUREL ET AU GEOPATRIMOINE CHARTROUSIN

En 2020, les **projets pédagogiques *« Le patrimoine culturel de mon village, c'est quoi ? » et « Entrons dans le Moyen-âge par le jardin cartusien »*** seront à nouveau proposés aux établissements scolaires et aux groupes en hors-temps scolaires afin de poursuivre la sensibilisation des jeunes au patrimoine culturel de leur territoire.

CONTRIBUER A L'ELABORATION D'UN OUVRAGE SUR L'HISTOIRE LAITIERE ET FROMAGERE DE CHARTREUSE

Les éleveurs laitiers de Chartreuse sont engagés depuis 2015 avec l'Institut de Recherche sur les Sciences et Techniques de l'Environnement et de l'Agronomie (IRSTEA) de Grenoble dans une **réflexion sur le devenir de la production laitière en Chartreuse**. Un livre retraçant de manière illustrée l'historique du fromage en Chartreuse avec de nombreux récits, illustrations et témoignages issus de ce travail de recherche sera réalisé. Des itinéraires pédestres permettant de découvrir le patrimoine laitier et fromager du massif seront proposés en annexe de l'ouvrage.

ACCOMPAGNER LA REQUALIFICATION ET L'EXTENSION DU MUSEE DE L'OURS DES CAVERNES, EQUIPEMENT GEO TOURISTIQUE DE CHARTREUSE

Le Parc accompagne les porteurs de projets soutenus par le programme de diversification touristique « Espace valléen destination Chartreuse 2015-2020 ». Parmi eux, la commune d'Entremont le Vieux et la **requalification-extension du Musée de l'Ours des cavernes**, équipement géotouristique de la destination. Entre autres volets, ce projet réinterrogera la scénographie du site avec une ouverture potentielle à d'autres thèmes. La formation géologique du massif de Chartreuse depuis le Jurassique permettrait notamment d'évoquer la découverte du mosasaure.

VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL COMME VECTEUR D'APPROPRIATION

Le Parc accompagnera des projets de **préservation/restauration du bâti patrimonial**, contribuant à la caractérisation des paysages de Chartreuse (ex : la maison de Matéo à Saint-Pierre de Chartreuse en 2019)

Il travaillera à la diffusion et la promotion de l'ouvrage **Itinérance**, qui initie la collection **« Chemins de traverse »,** proposant une découverte de la Chartreuse par le prisme des artistes et créateurs.

Le Parc mettra en place un programme **« Paysages culturels »** de porter à connaissance des productions culturelles qu'il a accompagnés depuis 2 ou 3 ans.

1.4. Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques

1.4.1. Accroître la valeur ajoutée locale des filières économiques traditionnelles

POURSUIVRE LE DEPLOIEMENT D'UNE DESTINATION CHARTREUSE FONDAMENTALEMENT COHERENTE ET RESPECTUEUSE DE SON TERRITOIRE

Le programme de diversification « Espace valléen destination Chartreuse 2015-2020 » arrivera à son terme en fin d'année. Dans le cadre de l'animation de cette dernière année, le Parc portera donc une démarche pour actualiser sa stratégie touristique, définir un plan d'actions pluriannuel et construire une gouvernance touristique « Chartreuse », ouverte et transversale.

POURSUIVRE L'OPTIMISATION DU RESEAU PDIPR A L'ECHELLE DU MASSIF

Dans le cadre des activités et loisirs de pleine nature, le Parc poursuivra son action pour la maîtrise de son réseau PDIPR, en lien avec les Départements et EPCI. Il s'agira notamment de finaliser les modalités de gestion du réseau :

- conventionnement avec les Départements, EPCI et ONF
- déclinaison des activités rattachées au réseau (VTT, trail, notamment). Le VTT fait l'objet d'une démarche à part entière avec un accent mis sur la structuration et la concertation
- actualisation du réseau sur le SIT et déploiement d'un outil de gestion numérique partagé

ACCOMPAGNER LA QUALIFICATION ET LA SECURISATION DU CANYON DE L'INFERNET

Le **canyon de l'Infernet** est certainement un des plus beaux encaissements de l'Isère. Inscrit au PDESI Isère, il a fait l'objet d'une première étude environnementale et d'un plan d'actions en 2014. L'action engagée en 2020 portera sur la réfection des chemins d'accès et de retour du canyon pour des raisons de sécurité mais aussi pour préserver les sols forestiers, limiter l'érosion et préserver certaines espèces et habitats naturels reconnus au niveau européen (tufière et érablaie identifées).

ACCOMPAGNER CHARTREUSE TOURISME

Le Parc travaille de concert avec Chartreuse tourisme pour le déploiement et la promotion de la destination. En 2020, la **stratégie marketing de la destination** sera réactualisée suite aux évolutions apportées par la loi Notre et la demande d'adhésion au Parc des communes du Lac d'Aiguebelette.

ACCOMPAGNER LA REQUALIFICATION DU MUSEE DE LA GRANDE CHARTREUSE

Le **musée de la Grande Chartreuse** est un haut lieu patrimonial et touristique de la destination avec près de 40 000 visiteurs à l'année. Outre sa vocation culturelle, le site est une véritable interface entre le grand public et le monastère. Depuis 2015 l'association auxiliaire de la vie cartusienne (AAVC) porte un projet ambitieux de requalification du site. Le projet est accompagné par le Parc.

MAINTENIR L'OUTIL DE PRODUCTION FORESTIERE

Le CRPF assurera l'animation de **4 projets collectifs de desserte** en lien avec le Parc qui assurera la mise à jour du **Schéma de production et de mobilisation durable des bois de Chartreuse**. Cet outil partagé permet de prioriser les projets de dessertes à financer en tenant compte des enjeux économiques, environnementaux et sociaux liés aux forêts du territoire.

Le Parc poursuivra également l'animation de **l'observatoire de la grande faune et de ses habitats** (OGFH) en Chartreuse. Elle permet un suivi fiable sur la durée des populations d'ongulés, de leur état de santé et de leur impact sur le milieu forestiers (régénération notamment).

MAINTENIR LA CAPACITE A VALORISER LE BOIS LOCALEMENT

Le Parc poursuivra l'accompagnement du Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse (CIBC) dans **la communication sur l'AOC.**

Pour favoriser la valorisation du bois local dans la construction, une **aide à la construction de bâtiments d'activité ou agricole en AOC Bois de Chartreuse** permettra de bonifier l'aide mise en place par la Région sur la construction en bois local. Elle est destinée aux exploitants agricoles et aux entreprises.

ACCOMPAGNER LES PROJETS COLLECTIFS DE VALORISATION DES PRODUITS FERMIERS

En 2020, le Parc de Chartreuse poursuivra son accompagnement des projets collectifs émanant des producteurs fermiers afin de les aider dans la valorisation de leurs produits. Les projets émergents sont : l'acquisition d'équipements collectifs pour faire les marchés à tour de rôle,

un projet d'atelier de transformation collectif des produits agricoles, l'acquisition d'un « food truck » par l'association des Plateaux des fermes de Chartreuse.

Le Parc sera présent à la traditionnelle Ronde Gourmande (marché de noël des artisans et producteurs locaux à Chambéry) ou la Descente des Alpages de Grenoble.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS PASTORAUX DANS LE MAINTIEN DE LEURS ACTIVITES

En 2020, le Parc de Chartreuse renouvellera son opération « **Alpages à partager** » qui permet au grand public de découvrir les alpages de Chartreuse à travers les éleveurs et bergers qui les utilisent. Ces temps de visites et d'échanges permettent au public de mieux comprendre les métiers de bergers et d'éleveurs, et leurs pratiques en alpage.

Le Parc est également engagé dans un projet de coopération LEADER sur la médiation en alpages, avec le Parc du Massif des Bauges et la communauté d'agglomération Pays Basque. Cette action consistera à mettre en place une stratégie de communication et de sensibilisation auprès du grand public sur le monde pastoral, afin de réduire les conflits d'usage en alpage.

ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS L'AMELIORATION DE LEUR PERFORMANCE ECONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Le Parc de Chartreuse organisera de nouveau en 2020 des **formations à destination des agriculteurs** : sur l'optimisation des coûts d'alimentation (méthode Obsalim, pâturage des milieux hétérogènes, …) et sur les médecines alternatives (aromathérapie, phytothérapie, homéopathie, …).

ANIMER LA DERNIERE ANNEE DU PLAN PASTORAL TERRITORIAL DE CHARTREUSE ET PREPARER LA NOUVELLE CANDIDATURE

En 2020, le Parc de Chartreuse animera pour la dernière année le second PPT de Chartreuse qui

apporte aux collectivités et aux structures collectives pastorales des financements pour des **projets d'amélioration pastorale**. Le Parc de Chartreuse devra donc mener un bilan de ce second programme et préparer une nouvelle candidature pour les années à venir. Ce travail de renouvellement du programme nécessitera une concertation des acteurs pastoraux et des collectivités afin d'identifier au mieux les besoins du territoire.

CAPTER ET MAINTENIR DES EMPLOIS ET COMPETENCES

En 2020, le Parc continuera d'accompagner les porteurs de projets tant dans la **création** que dans la **reprise d'entreprise** par le biais d'aides à l'investissement des TPE. Cette aide financière s'inscrit dans le programme Leader porté par le Parc.

Une **sensibilisation des jeunes aux métiers** présents sur le territoire sera réalisée lors du 2eme Salon Territoire Chartreuse vendredi 15 mai 2020. Les jeunes pourront assister à des Zooms métiers avec témoignages de professionnels, rencontres d'entrepreneurs, découverte des métiers lors de participations à des ateliers ou échanges sur les stands.

1.4.2. Renforcer les dynamiques collectives et inter-filières

ORGANISER UNE JOURNEE SCOLAIRE SUR LA FORET ET LE BOIS

Une **journée scolaire dédiée** *à la forêt et au bois* sera organisée sur le modèle de celle proposée lors de la fête de la forêt de montagne en 2017. Elle se déroulera au Col de Porte et associera de nombreux partenaires répartis par ateliers : les groupements de sylviculteurs, Cartusiana, la passion du bois, les artistes de Chartreuse et l'ONF. Cette journée, prévue pour environ 300 élèves, associera écoles du massif et de Grenoble Alpes Métropole.

ANIMER LA SICA D'ALPAGE DE CHARTREUSE

La **SICA d'alpage de Chartreuse** regroupe une dizaine d'éleveurs du massif, utilisateurs de zones pastorales (prairies non mécanisables). Cette structure permet aux éleveurs adhérents de monter des projets pastoraux en collectif ou en individuel et de bénéficier de financements via le Plan Pastoral Territorial de Chartreuse.

SENSIBILISER LES JEUNES AUX ACTIVITES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE ET PROMOUVOIR LES PROJETS PEDAGOGIQUES INTERTERRITORIAUX

Le Parc poursuivra son soutien logistique et financier auprès des scolaires et des groupes de jeunes en hors-temps scolaires dans le cadre des séjours pédagogiques (Classes Parc...) dans les centres de vacances et de découvertes du territoire et dans le cadre du projet pédagogique « Découverte des activités du Parc » (visites d'entreprises). Afin de favoriser les échanges entre territoires, les Echanges scolaires (ville-Parc, inter-Parcs, intra-Parc) seront proposés aux établissements scolaires du Parc et des villes-porte.

POURSUIVRE LA PARTICIPATION AU PROJET ALIMENTAIRE INTER TERRITORIAL

Le Parc de Chartreuse poursuivra en 2020 son partenariat au sein du **Projet Alimentaire Inter Territoire** qui regroupe Grenoble Alpes Métropole, le Parc du Vercors, Le Grésivaudan, le Pays Voironnais, la communauté de communes du Trièves, la ville de Grenoble, la Chambre d'agriculture de l'Isère, le Réseau des Conseils de Développement et le collectif autonomie alimentaire de Grenoble.

Au sein de ce projet de ce projet de coopération le Parc de Chartreuse propose en particulier pour 2020, de mutualiser l'opération « **Vis ma vie d'agriculteur** », et de co-construire une action d'envergure d'accompagnement des collectivités pour l'amélioration de leur système de **cantine scolaire** (favoriser l'approvisionnement en produits locaux, améliorer la qualité des repas en réduisant le surgelé, les produits industriels et les boîtes de conserve, accompagner les réflexions de cantine en gestion directe…).

REALISER LE BILAN - EVALUATION DU PROJET AGRO ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC)

Le Parc de Chartreuse porte depuis 2016 un PAEC (Projet Agro Environnemental et Climatique). Il s'agit d'un dispositif qui a permis aux agriculteurs et aux groupements pastoraux du massif de pouvoir bénéficier de **Mesures Agro Environnementales** (compensation financière versées en contrepartie de la mise en place ou le maintien de pratiques culturales respectueuses de l'environnement). Ce programme arrive à son terme et une démarche d'évaluation doit être lancée en 2020.

ACCOMPAGNER LE CIBC DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'AOC BOIS DE CHARTREUSE

Le Parc poursuivra son accompagnement du CIBC (Comité interprofessionnel des Bois de Chartreuse) notamment dans la mise en œuvre de son nouveau programme technique et financier « Bois de Chartreuse » faisant suite au Programme Intégré de Développement Agricole (PIDA) ayant pris fin en décembre 2019. Une nouvelle convention de partenariat entre le Parc et le CIBC viendra clarifier les rôles de chacun pour la période 2020-2024. Le Parc accompagnera également le CIBC dans le développement de ses outils de suivi des opérateurs de l'AOC via notamment le SIT.

POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE STRATEGIES INTER-TERRITORIALES SUR LA FORET ET LE BOIS

Le Parc poursuivra sa participation à la **stratégie forestière Inter-Tepos, intitulée « Forêt Horizon 2030 »**. Elle est mise en place avec Grenoble Alpes Métropole, le Grésivaudan, la communauté du Pays Voironnais et le Parc du Vercors. Le Parc sera plus particulièrement impliqué sur la mise en œuvre des opérations « bois construction » et « sensibilisation chantier forestier » .

Le Parc s'est également engagé à construire sa **nouvelle charte forestière** (2020-2024) avec **Grand Chambéry et le Parc du massif des Bauges,** une répartition des rôles a été validée en 2019 sur les espaces communs et s'articule en 2 axes : massif de production (PNRC et PNRMB) et bassin de consommation (Grand Chambéry).

METTRE EN PLACE UN ESPACE DE CONCERTATION POUR AMELIORER LA COHABITATION DES USAGES

La concertation est un axe fort pour le déploiement d'activités de loisirs et de pleine nature dans de bonnes conditions. Les aménagements de terrain (itinéraires et équipements) et les courses hors stades doivent prendre en compte les usages du territoire (forêt, agriculture) et les enjeux de biodiversité et réciproquement. De fait, « **Chartreuse en partage** » se concrétisera en 2020 pour organiser dans les meilleures conditions les courses hors stades sur le massif. L'outil numérique déployé sera une base technique pour engager des démarches de conciliation de fond.

VALIDER ET QUALIFIER LES ITINERANCES DE CHARTREUSE

Le Parc est reconnu comme **garant de la destination touristique Chartreuse** par ses partenaires institutionnels.
A ce titre, la **gestion des itinérances pédestres et cyclos** trouve tout leur sens dans l'action portée par le Parc. Ainsi, les GR de Chartreuse, mais aussi les traversées portées auparavant par la GTA le seront dorénavant par le Parc. En 2020 il s'agira d'approuver le tracé du GR9 et de travailler les itinérances chemins et petites routes du soleil.

POURSUIVRE L'IMPLICATION DANS LE RESEAU ESPACES VALLEENS NOTAMMENT DANS LES DEMARCHES DE PROSPECTIVE

Le Parc est fortement impliqué dans le réseau des 35 espaces valléens à l'échelle des Alpes françaises. Il est partie prenante du comité de suivi de l'animation du réseau, mais aussi de groupes thématiques : actualisation du dispositif pour la prochaine génération et adaptation au changement climatique.

Axe 2 : UNE CHARTREUSE EN HARMONIE

UN TERRITOIRE DE SOLIDARITES ENTRE L'HOMME ET LA NATURE

2.1 Promouvoir un urbanisme économe et des formes architecturales intégrées préservant les ressources et la qualité des paysages

2.1.1. Favoriser les formes architecturales et urbaines adaptées au contexte local et aux enjeux d'aménagement durable

CONSERVER LES SILHOUETTES VILLAGEOISES ET DES VILLAGES ATTRACTIFS

2020 sera la première année de mise en application des plans locaux d'urbanisme intercommunaux approuvés fin 2019. Le Parc participera par exemple au projet d'aménagement du centre-bourg de Miribel-les-Echelles accompagné par le CAUE de l'Isère.

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LE BATI

Le Parc interviendra avec cet objectif dans les différents projets d'aménagement en cours sur le territoire : maison de la montagne au Col de Porte, rénovation de l'église de Corbel abritant une colonie de chauve-souris…

2.1.2. Favoriser le développement équilibré et durable

AVOIR UNE CONSOMMATION FONCIERE REFLECHIE ET LIMITER L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

En partenariat avec les intercommunalités et en cohérence avec les objectifs annoncés dans les documents d'urbanisme approuvés fin 2019, le Parc amorcera en 2020 une réflexion sur l'élaboration d›un indicateur de suivi de l'urbanisation.

Le suivi des projets d'aménagement du territoire (voie verte, col de porte, cirque de La Plagne) seront aussi l'occasion d'accompagner les maitres d'ouvrage dans la limitation de l'artificialisation du territoire (renaturation de site, parking perméable, etc.).

PERENNISER LA DEMARCHE GLOBALE DE QUALITE PAYSAGERE ET PROMOUVOIR LE PAYSAGE COMME OUTIL DE CONCERTATION, D'AMENAGEMENT DURABLE ET DE SUIVI DU TERRITOIRE

2020 sera l'occasion de porter à connaissance, auprès des membres du Comité de pilotage du Plan de paysage de Chartreuse, les objectifs de qualité paysagère dans la future charte du Parc et les productions de l'Atelier des paysages conduits par l'Ecole de Versailles en 2017, 2018 et 2019 en Chartreuse. La concertation conduite durant le plan de paysage et d'autres actions autour du paysage feront l'objet d'une communication lors d'un séminaire universitaire en janvier 2020.

REGARDS CROISES SUR LES PAYSAGES DE PROXIMITE

Le Parc accompagnera une deuxième saison de l'action Regards Croisés sur les paysages de proximité : animations grand public autour de la sensibilisation, l'identification et l'appropriation des paysages du quotidien dans nos villages. Cette action se fera en partenariat avec les Amis du Parc.

PRESERVER LA FONCTIONNALITE DES PLACES DE DEPOTS POUR LA GESTION FORESTIERE

Les derniers panneaux « chemin à partager » seront implantés dans les zones de fréquentation reconnues. Ces panneaux complètent la plaquette d'information sur les usages des chemins forestiers diffusés dans les offices du tourisme. Ils visent à informer le grand public sur l'usage des places de dépôt afin de préserver leur fonctionnalité initiale.

2.2 Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire

2.2.1. Maintenir et restaurer les continuités écologiques

AMELIORER LA CONNAISSANCE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES ET DE LEUR FONCTIONNALITE

Le Parc continue en 2020 à suivre les démarches de Contrats verts et bleus (outils de préservation et restauration des continuités écologiques) portées par les intercommunalités du territoire.

PRESERVER ET RESTAURER LES CONTINUITES ECOLOGIQUES

Dans le cadre de la labellisation du Guiers mort en Rivières Sauvages, les travaux entrepris en 2019 pour la suppression des seuils de la Laiterie et des Antonins sur le Guiers mort à Saint-Pierre de Chartreuse seront finalisés. Le suivi du rétablissement du transit sédimentaire et piscicole et de la bonne fonctionnalité du cours d'eau seront réalisés en partenariat avec la fédération de pêche de l'Isère et les associations de pêche locales.

Seuil de la laiterie

PRESERVER ET RESTAURER LA TRAME NOIRE

Le Parc poursuivra en 2020 son diagnostic de l'éclairage public des communes du Parc, avec les objectifs conjoints de réduction des consommations énergétiques et des pollutions lumineuses.

2.2.2. Concilier les activités humaines et la préservation de la biodiversité

ENCADRER LES ACTIVITES DE LOISIRS ET DE PLEINE NATURE (ALPN)

Afin de garantir la compatibilité entre les activités de pleine nature et la préservation de la biodiversité, le Parc accompagnera les porteurs de projets d'activités de pleine nature. Dans cet objectif, le Parc participe au développement de l'outil Biodiv'sports, dont l'objectif est de mettre à dispositions des plateformes de sports de pleine nature (Camp to Camp par exemple), des informations sur les secteurs sensibles pour la biodiversité.
En complément de ces démarches, il s'agira également d'animer un collectif d'acteurs issus de domaines d'activités variés pour renforcer le dialogue et l'interconnaissance entre exploitants, gestionnaires et utilisateurs à titre de loisirs des espaces naturels. C'est ce qu'on retrouve dans l'outil et la démarche Chartreuse en partage évoqué dans l'axe 1.4.2.

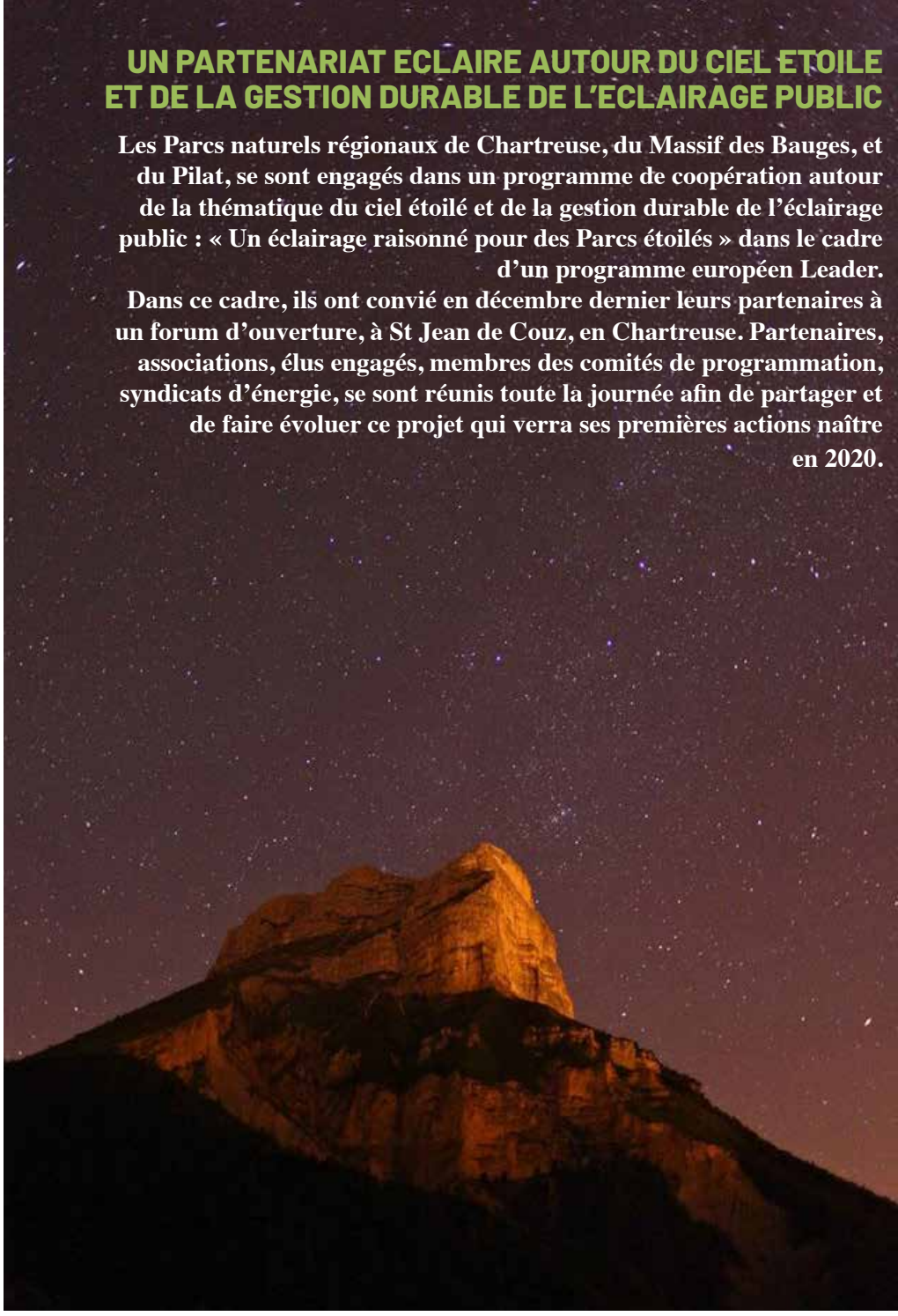

UN PARTENARIAT ECLAIRE AUTOUR DU CIEL ETOILE ET DE LA GESTION DURABLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Les Parcs naturels régionaux de Chartreuse, du Massif des Bauges, et du Pilat, se sont engagés dans un programme de coopération autour de la thématique du ciel étoilé et de la gestion durable de l'éclairage public : « Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés » dans le cadre d'un programme européen Leader.
Dans ce cadre, ils ont convié en décembre dernier leurs partenaires à un forum d'ouverture, à St Jean de Couz, en Chartreuse. Partenaires, associations, élus engagés, membres des comités de programmation, syndicats d'énergie, se sont réunis toute la journée afin de partager et de faire évoluer ce projet qui verra ses premières actions naître en 2020.

CONCILIER LES ACTIVITES HUMAINES AVEC LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

Dans le cadre de la stratégie de conservation de la biodiversité du Parc, un état des lieux des données naturalistes a été réalisé. Cet état des lieux met en avant les espèces et les habitats pour lesquels le Parc a une responsabilité en matière de préservation. Pour atteindre cet objectif de préservations des espèces et des habitats, le Parc accompagne les collectivités et les porteurs de projets afin de rendre les aménagements prévus compatibles avec la préservation des espèces et habitat à enjeux.
Le Parc sera également amené à formuler des avis ou des recommandations, sur demande de l'autorité environnementale, pour des projets d'aménagements soumis à étude d'impact ou à évaluation environnementale par exemple.

TENIR COMPTE DE LA FLORE PROTEGEE DANS LES TRACES DE PROJET DE DESSERTE FORESTIERE ET LA GESTION FORESTIERE

Dans le cadre du Leader Chartreuse, des études floristiques seront menées sur 3 projets de dessertes. Ces études permettront d'analyser la composition floristique impactée par les propositions de tracé afin de les modifier si nécessaire.
Même s'ils restent limités, plusieurs cas de destruction de flore protégée par négligence ou méconnaissance ont eu lieu ces dernières années. Il est proposé d'améliorer la connaissance des stations de Sabot de Vénus en forêt privée et de sensibiliser les propriétaires forestiers privés concernés à leur rôle et responsabilité en tant que donneurs d'ordre dans les chantiers forestiers. Une partie de l'opération se concentre sur le Sabot de Vénus, espèce emblématique en Chartreuse. Elle a cependant vocation à s'étendre pour la partie « sensibilisation » aux nombreuses espèces protégées présentes dans les forêts de Chartreuse.

QUALIFIER LES 34 POLES D'ATTRACTIVITE POUR UNE MEILLEURE GESTION DES SITES ET DES PUBLICS

Les travaux d'aménagement du cirque de La Plagne sur la commune d'Entremont le Vieux commenceront en 2020, Un projet d'un schéma global d'aménagement du cirque de Saint-Même (sur Saint-Pierre d'Entremont Isère et Savoie) sera initié en 2020, porté par le Parc et la Communauté de communes Cœur de Chartreuse.
L'objectif de cette démarche est de conserver la qualité globale du site dans tous ses paramètres : qualité écologique des milieux, qualité d'accès et d'accueil, confort des sentiers, qualité paysagère, accueil des scolaires et animations, conciliation avec les activités économiques sur site.

DIFFUSER L'AIDE AUX TRAVAUX FORESTIERS DE LA DEMARCHE « SYLV'ACCTES » POUR FAVORISER LA BIODIVERSITE EN FORET

Les aides aux travaux forestiers prévues en Chartreuse dans le cadre de la démarche Sylv'acctes seront effectives sur la période 2020-2022. Les travaux possibles engagent le propriétaire à favoriser les essences endogènes au massif et valoriser le mode de gestion en futaie irrégulière.
Dans le même temps, il est prévu de soutenir un projet de « forêt vitrine » portée par l'association Sylv'acctes en collaboration avec Chartreuse Diffusion. Il s'agit de créer un circuit en forêt valorisant les modes de gestion forestière vertueux en matière de biodiversité.

2.3 Développer une économie verte afin de limiter les pressions sur les ressources et créer de l'emploi

2.3.1. Améliorer le cadre de vie et limiter les impacts des activités économiques sur l'environnement

CONSTRUCTION DURABLE ET LES MATERIAUX BIOSOURCES LOCAUX

En 2020, le Parc poursuivra son action sur les bâtiments durables et l'écoconstruction avec l'organisation de nouvelles **matinées conseils rénovation** permettant d'accompagner et de renseigner les porteurs de projets dans la rénovation du bâtiment privé.
Ces matinées sur un format de demi-journée permettent de rassembler les conseillers info énergie, les acteurs du bâtiment, des architectes, des bureaux d'études et des artisans RGE. Elles se font en partenariat avec Chambéry Métropole et Cœur de Savoie, Cœur de Chartreuse, la Métro et le Grésivaudan.

Le Parc a également recensé les **artisans Reconnus Garants pour l'Environnement** (RGE) et les valorise à travers un annuaire destiné aux grands publics et permettant de répondre aux sollicitations des habitants.

2.3.2. Développer les dynamiques d'économie circulaire

Suite à l'organisation d'une première conférence en 2019 sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et l'économie circulaire, le Parc souhaite amorcer en 2020 un travail sur **l'économie circulaire** avec les partenaires (Région Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, Chambres consulaires, ADEME, associations) et socio-professionnels. Des Ateliers sur le système de Bourses aux ressources avec les entreprises sont prévus.
Côté grand public, le Parc participera activement au festival Cultur'Eco du 8 février 2020 sur l'Economie circulaire. Dans le cadre de ce festival et en lien avec l'AADEC, le Parc organise 3 ateliers sur la réparation. Le Parc co-animera également un atelier de cartographie des actions de l'économie circulaire en Chartreuse afin de porter à connaissance l'existant et de mobiliser entreprises, associations et grand public. Ce festival fait l'objet d'un soutien financier du programme européen Leader, porté par le Parc.

2.4 Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants

2.4.1. Développer et structurer les filières d'approvisionnement en produits agricoles locaux qui répondent aux attentes des habitants

APPUI AUX COLLECTIVITES POUR UNE AMELIORATION DE LA QUALITE DES REPAS EN RESTAURATION SCOLAIRE

En 2020, le Parc développera son appui aux collectivités pour une amélioration de la qualité des repas en restauration scolaire. En effet, de plus en plus de communes se posent des questions sur leur système de restauration collective (cantine scolaire), et souhaitent améliorer la qualité des repas proposés aux enfants. Une part d'entre elles sont en gestion concédée et sont donc préoccupées par la rédaction des marchés publics qui est de plus en plus complexe et demande une certaine expertise. A travers cet appui aux collectivités, les agriculteurs locaux bénéficieront indirectement d'une augmentation de l'approvisionnement des cantines scolaires.
Pour 2020, il s'agira d'accompagner quelques communes du Parc de Chartreuse dans les questionnements autour de la restauration scolaire en gestion concédée et en gestion directe.

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LE PUBLIC PRECAIRE VERS UNE ALIMENTATION DURABLE

Les personnes précaires représentent un public cible généralement peu visé par les actions de promotion de l'achat local et du « bien manger ». Pourtant c'est aussi une des populations les plus touchées par les problématiques d'alimentation, notamment du fait de leur budget réduit et/ou de leur isolement social.
Il s'agira de mener plusieurs animations sur le territoire à destination de ce public fragile en partenariat avec les centres sociaux du territoire, afin de promouvoir une alimentation simple et équilibrée à partir de produits locaux et avec de petits budgets. Les animations proposées sont :
- des ateliers de cuisine participatifs accompagnés de diffusion d'information sur où trouver des produits locaux, des informations sur la conception de repas équilibrés et la diffusion de fiches recettes « astuces pour manger bien et pas cher ». Ces ateliers seront menés par un professionnel de la nutrition dont le travail est axé sur l'utilisation de produits locaux en cuisine. Ces ateliers pourront être développés sur différents thèmes, afin de cibler des publics variés : personnes âgées, parents de très jeunes enfants, ...
- la mise en place d'un jardin partagé au centre social des Pays du Guiers afin de sensibiliser les familles à la production de

légumes par eux-mêmes. Des animations au jardin seront proposées afin de promouvoir le jardinage et d'apprendre à cuisiner les légumes du jardin.
Ces ateliers devront permettre de **sensibiliser le public à une alimentation locale et équilibrée**, et de créer les conditions favorables pour inciter à la production d'aliments et à l'achat de produits locaux tout en donnant les bonnes «astuces» pour le rendre possible.

RECUEILLIR DES INFORMATIONS SUR DE LA SITUATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN CHARTREUSE ET LANCER LES PREMIERES ACTIONS DE SENSIBILISATION A DESTINATION DES AGRICULTEURS

Le Parc a beaucoup accompagné le **développement de la vente directe et des circuits courts** ces dernières années. Les consommateurs souhaitent à présent davantage de transparence sur les modes de productions des produits qu'ils achètent.
En accompagnant le développement de l'agriculture biologique (AB), le Parc souhaite apporter une réponse à la demande croissante des consommateurs mais aussi aux agriculteurs du massif qui sont de plus en plus nombreux à se poser des questions sur la conversion au «bio».

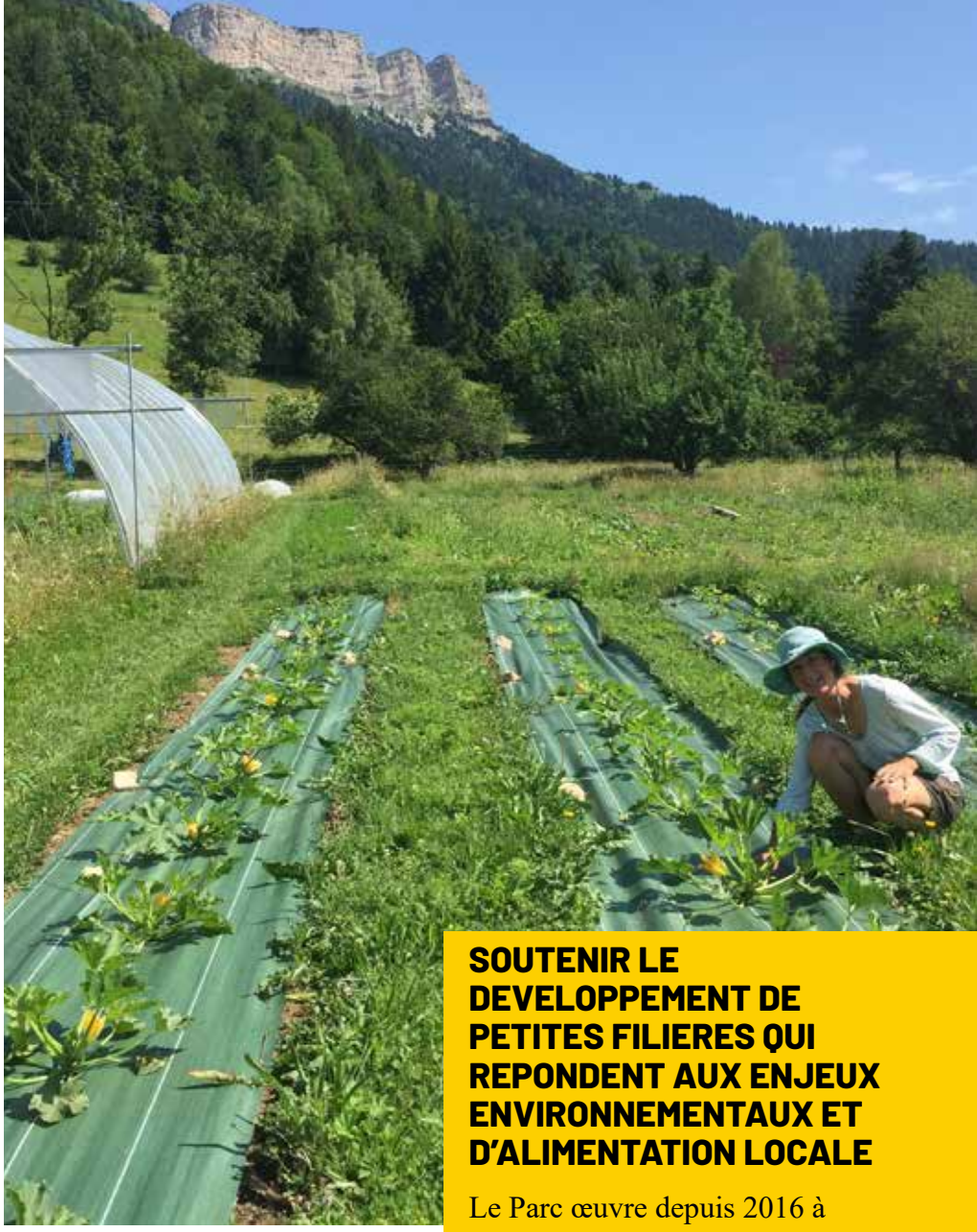

Les actions envisagées en 2020 s'articuleront autour de 2 axes :

- Réalisation d'un état des lieux de l'agriculture biologique sur le territoire du Parc de Chartreuse ;

- Organisation de visites de fermes certifiées AB ou en conversion pour évoquer les leviers de la conversion de manière concrète et positive.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE PETITES FILIERES QUI REPONDENT AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET D'ALIMENTATION LOCALE

Le Parc œuvre depuis 2016 à la Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalier et ornemental de Chartreuse. En 2020 se poursuivront les expérimentations amorcées en 2019 :
- Accompagnement du lycée horticole de Saint-Ismier pour le développement d'une production de semences de variétés locales de fruits et légumes (« semences d'ici ») ;
- Le projet « De la graine à l'assiette » avec l'implication de nouveaux binômes maraicher – restaurateur pour une valorisation des fruits et légumes de Chartreuse dans les assiettes.
- Le troc de graines et semences locales mis en place en 2019 via la plateforme Sharetreuse devrait également monter en puissance en 2020, en particulier grâce aux 70 personnes ayant suivi la formation « faites vos graines » en 2017, 2018 et 2019.

Axe 3 : UNE CHARTREUSE EN TRANSITION

UN TERRITOIRE FERTILE POUR DE MULTIPLES TRANSITIONS

3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive

3.1.1. Maîtriser les consommations énergétiques dans leur diversité

SENSIBILISER LES JEUNES A LA MAITRISE DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Le Parc poursuit son soutien logistique et financier auprès des scolaires et des groupes de jeunes en hors-temps scolaires dans le cadre du projet pédagogique « **Ma quête d'écoconstruction** » qui vise à sensibiliser les jeunes aux notions de bio-climatisme, d'écoconstruction, d'isolation, d'énergie grise…

POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES DANS LA RENOVATION DES BATIMENTS PUBLICS

Dans la continuité des actions menées jusqu'à présent, le Parc souhaite favoriser la rénovation performante et exemplaire des bâtiments publics, en accompagnant au mieux les communes sur les différentes étapes du projet. Pour cela, un état des lieux des pratiques, projets et attentes des communes via à vis de ces enjeux est en cours. Le Parc mobilise une enveloppe de financement pour l'investissement à la rénovation énergétique.

3.1.2. Développer un mix d'énergies renouvelables, compatible avec les contraintes environnementales et la qualité paysagère

REALISER UNE ETUDE DE FAISABILITE D'UN PROJET DE METHANISATION

Certains agriculteurs souhaiteraient mettre en place une unité de méthanisation dans leur exploitation, mais ne réussissent pas forcément à répondre à tous les enjeux d'un tel projet, notamment en termes de dimensionnement économique. Le Parc, en lien avec la communauté de communes Cœur de Chartreuse, et avec l'aide de l'ADEME et de la Chambre d'agriculture, lancera une étude de pré-faisabilité, visant à identifier tous les gisements techniquement mobilisables et à évaluer la pertinence de développer une unité à l'échelle de la Vallée du Guiers.

ACCOMPAGNER DES PORTEURS DE PROJETS D'ENERGIE RENOUVELABLE

Le Parc a mobilisé une enveloppe d'ingénierie TEPOS pour la deuxième phase du label permettant d'aider les porteurs de projets à mobiliser des financements et à se structurer, comme il le fait par exemple, avec la commune du Plateau-des-Petites-Roches et Grési 21 pour un projet de micro-hydraulique.

SENSIBILISER A L'USAGE D'UN BOIS BUCHE DE QUALITE

Dans une optique de préservation de la qualité de l'air, l'utilisation du bois sous forme de bûche chez les particuliers peut être améliorée. L'opération portée par le Parc consiste à mieux connaître les producteurs de bois bûche sur le territoire et à sensibiliser le grand public à l'utilisation optimale de son bois de chauffage.
En parallèle, le Parc participera aux 2 candidatures « Bois énergie » dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « se réapproprier l'approvisionnement en bois local » portée par Grand Chambéry et le Pays Voironnais.

3.2. Renforcer la résilience du territoire au changement climatique

3.2.1. Adapter le territoire aux impacts du changement climatique sur les risques, l'environnement, les ressources et les filières économiques qui en dépendent

LANCER LE DISPOSITIF SYLV'ACCTES DE SOUTIEN AUX TRAVAUX FORESTIERS

Ce dispositif a été créé pour permettre à des acteurs publics ou privés de financer des travaux forestiers vertueux pour le climat dans les massifs forestiers français (stockage de carbone, réduction des risques naturels, infiltration des eaux…). Concrètement cela se traduira par la mise en place d'itinéraires sylvicoles concertés permettant aux propriétaires forestiers de bénéficier d'aides pour certains travaux forestiers. Ces itinéraires, validés en 2019, visent notamment à aider la conversion des forêts résineuses de basse altitude en favorisant des essences plus adaptées.

SUIVRE LA FONCTIONNALITE ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE ET LES INCIDENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Parc mettra en place, en lien avec des écoles du territoire et en lien avec le CREA (Centre de Recherches sur les Écosystèmes d'Altitude), des stations Phénoclim. Ces stations permettront le suivi et les observations du changement climatique au travers de la phénologie de la végétation et la prise de mesures météorologiques.

Sur la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, il est prévu de poursuivre les suivis engagés sur le climat notamment la station Phénoclim mais aussi le suivi de la glacière souterraine du gouffre du Grand Glacier.

Dans le cadre du programme d'action Rivières Sauvages, il est prévu d'acquérir et d'installer du matériel de suivi du cours d'eau (débitmètres, sondes de température et échelles limnimétriques) afin de récolter des données dans le but de pouvoir étudier les impacts du changement climatique sur la ressource en eau.

Le Parc participe également à l'étude prospective conduite par le SCOT de la Grande région grenobloise en vue de caractériser la sensibilité des ressources en eau potable au changement climatique...

SENSIBILISER LES JEUNES AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le projet pédagogique « Phénoclim » sur le suivi participatif du changement climatique et le projet « Le 4E : Elèves Economes En Energie » seront proposés aux classes du 1er et du 2d degré afin de sensibiliser les jeunes au changement climatique et aux conséquences de notre consommation d'énergie sur l'environnement.

ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DU TERRITOIRE DANS LEUR REFLEXION SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Association des Agriculteurs de Chartreuse (AAC) a souhaité engager une nouvelle dynamique en mobilisant les agriculteurs du territoire autour de la question de l'adaptation au changement climatique
Voici les principales questions que se posent les agriculteurs : Quelles évolutions du climat en Chartreuse pour les années à venir et ses impacts sur les activités agricoles (élevage, viticulture, maraîchage, production fourragère et céréalière, …) ?
Comment sensibiliser les agriculteurs et les agricultrices aux évolutions du climat ? Comment améliorer la résilience des exploitations agricoles du massif ?
Comment s'adapter aux effets du changement climatique notamment sur la question de la ressource en eau ? ».

Le Parc accompagne l'AAC dans le lancement de cette démarche innovante intitulée « Living Lab ». Un groupe de travail a ainsi été constitué et s'est réuni plusieurs fois cet hiver. A l'issue de ces travaux, un plan d'actions sera élaboré et validé en Assemblée Générale de l'AAC au printemps.

3.3Développer des modes de déplacement alternatif à l'utilisation individuelle de la voiture

3.3.1. Développer l'utilisation collective des voitures individuelles

POURSUIVRE LE DEPLOIEMENT ET L'ANIMATION DU RESEAU D'AUTOSTOP ORGANISE

Dans la continuité des actions menées jusqu'à présent, le Parc va équiper les trois communes de Cœur de Savoie du dispositif Rezo Pouce, en lien avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Il va veiller à la cohérence du dispositif sur l'ensemble de son territoire, notamment en lien avec le dispositif Syncro Covoit de Grand Chambéry.
Le Parc continuera à sensibiliser au dispositif, à travers des actions diverses : tenue de stands, projection de films, accompagnement de collectifs citoyens et d'ambassadeurs locaux.

DEVELOPPER L'AUTOPARTAGE

Dans le cadre du programme PEnD-AuRA +, le Parc souhaite lancer une étude de faisabilité sur l'**autopartage**. Cela permettra d'identifier les secteurs pertinents et les modes de partage à privilégier (flotte des collectivités, partage entre particuliers, flotte CITIZ ...)

DEVELOPPER LE COVOITURAGE DOMICILE TRAVAIL

Dans le cadre du programme PEnD-AuRA +, le Parc va mener une **action de sensibilisation au covoiturage**, en mobilisant des collectifs locaux qui souhaitent être davantage outillés et accompagnés. Cela se traduira par un premier atelier en janvier réunissant les collectifs citoyens locaux, les élus motivés par la thématique, et autres associations, et par la mutualisation des outils mis en place localement.

3.3.2. Diversifier l'offre de transport et favoriser l'intermodalité

RENOUVELER LE PROJET PEDAGOGIQUE « LES DEPLACEMENTS CHEZ NOUS » A DESTINATION DES SCOLAIRES

L'objectif est de faire travailler une ou deux classes sur leur rapport à la mobilité via des temps scolaires, puis via la mise en place d'un **défi mobilité** dans leur famille « on va à l'école/au travail autrement ».

COMPRENDRE LA FAIBLE UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN EN CHARTREUSE

Une équipe d'étudiants, du master TITUS à l'Université Savoie Mont Blanc, travaillera sur la connaissance et l'utilisation des transports en commun de la part des habitants ou visiteurs de Chartreuse. L'objectif est de pouvoir aboutir à une connaissance plus fine des pratiques et de la perception des utilisateurs, afin de formuler des préconisations et de favoriser l'utilisation de ce moyen de transports.

REALISER UN SCHEMA DIRECTEUR VELO ET FAVORISER L'USAGE DU VELO ET DU VAE SUR LE TERRITOIRE

Le Parc, lauréat de l'**Appel à projet « Vélo et territoires »**, va lancer une étude permettant d'identifier les axes sur lesquels il est possible de développer l'usage du vélo, et d'identifier le plan d'actions à mettre en place (signalétique, aménagement, communication…). L'idée est de travailler en lien étroit avec les EPCI partenaires, en particulier sur les portes d'entrée du territoire et le lien urbain rural, sur tous types de déplacements utiles (ceux des visiteurs comme ceux des

habitants, domicile travail, loisirs ou de services).

ACCOMPAGNER LE DEPLOIEMENT DE LA VOIE VERTE ST JOSEPH DE RIVIERE ENTRE DEUX GUIERS, PROJET PORTE PAR LE DEPARTEMENT DE L' ISERE

Le Parc participera à la définition et au suivi de la mise en œuvre de la voie verte de la plaine du Guiers. Une attention particulière sera portée à la connexion aux territoires et voies limitrophes, ainsi qu'aux enjeux paysagers, de biodiversité et des activités agricoles. Ce projet structurant trouvera toute sa place dans le futur schéma directeur du vélo Chartreuse porté par le PNR.

ACCOMPAGNER LA SUITE DE L'ETUDE « MOBILITES TOURISTIQUES » PORTEE PAR ISERE TOURISME

Isère tourisme a porté en 2019 une étude sur les mobilités touristiques à l'échelle du Département. Il s'agira en 2020 d'évaluer la faisabilité (voire la mise en œuvre) des préconisations à l'échelle de la destination Chartreuse, en interconnexion avec le secteur savoyard et en cohérence avec les actions mobilités déjà engagées.

OPTIMISER L'OFFRE ET LES USAGES DES TRANSPORTS EN COMMUN

Sensibiliser à l'utilisation des transports en commun pour des excursions à la journée, c'est le but de la plaquette « 10 sorties sans voiture en Chartreuse » créée en 2019 en partenariat avec Mountain Wilderness.

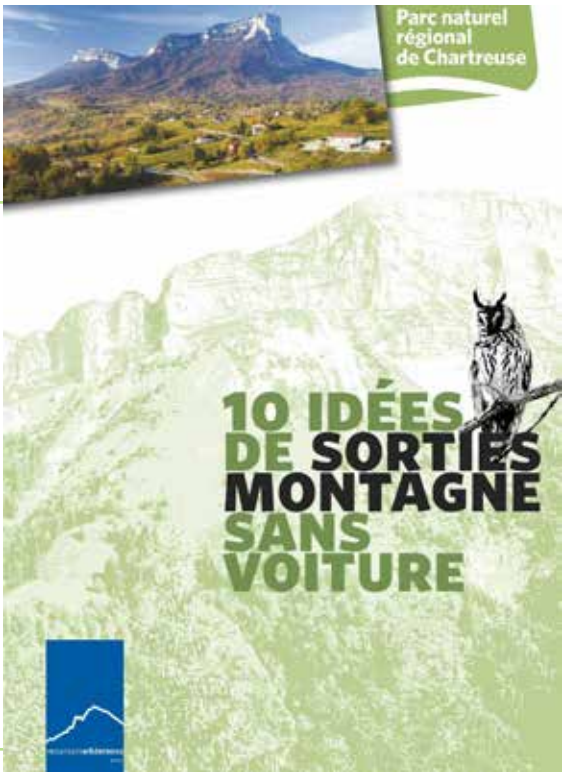

3.4. Dynamiser les services et usages numériques en Chartreuse

3.4.1. Faire du numérique une opportunité pour développer des activités et offrir de nouveaux services à la population

METTRE EN PLACE UN OUTIL D'INFORMATION SUR LES CHANTIERS FORESTIERS

Dans le cadre de la démarche Forêt d'exception, le Parc, en partenariat avec l'ONF, propose de développer un outil cartographique permettant d'informer en amont sur les chantiers forestiers pouvant impacter le Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR). Il permettra, dans un premier temps aux techniciens de l'ONF, de signaler simplement des lieux et période de chantier. Les offices du tourisme seraient les relais pour informer les usagers des zones à éviter. Si cette expérimentation donne des résultats, elle pourrait ensuite être étendue à la forêt communale et à la forêt privée.

DIFFUSER LES DONNEES CAPITALISEES SUR LES VARIETES CULTIVEES DE CHARTREUSE

Dans le cadre de l'opération Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalier et ornemental de Chartreuse, il est souhaité poursuivre le développement d'un outil numérique de partage de la base de données, avec le but de diffuser les documents sources présentant les espèces locales et/ou anciennes selon leur origine géographique ou avec une entrée espèce.

DEPLOYER DES OUTILS DE GESTION ET DE VALORISATION DES OFFRES ET SERVICES TOURISTIQUES EXISTANTS :

Dans le cadre des liens entre le Parc et ses partenaires institutionnels, il s'agira de déployer :
- un outil de gestion du réseau du PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et Randonnées) partagé avec les EPCI et Départements ;
- la promotion numérique des mobilités douces en Chartreuse avec Chartreuse tourisme.

METTRE EN PLACE UN OUTIL D'INFORMATION SUR LES ACTIONS D'ECONOMIE CIRCULAIRE EXISTANTES

Afin de promouvoir et créer des synergies entre entreprises, associations, habitants, partenaires institutionnels, le Parc propose de déployer un outil cartographique via le SIT afin de recenser et promouvoir des actions entrant dans le champ de l'économie circulaire. L'objectif est de faire connaitre les actions portées par des publics différents et inciter les acteurs, notamment socioéconomiques à intégrer la notion d'économie circulaire dans leur stratégie d'entreprise.

GESTION DES RESEAUX HUMIDES

En 2020 sera développée pour les EPCI partenaires une application Web-SIG dédiée à l'inventaire, à la gestion patrimoniale et à la planification de l'entretien et l'exploitation des réseaux d'assainissement collectif (eaux usées) ou d'adduction d'eau (eau potable).

Elle permettra la cartographie, le diagnostic, et l'exploitation des réseaux humides.
Ces fonctionnalités sont déployées afin d'être adaptées aux usages mobiles (smartphones, tablettes) et de permettre une exploitation des données sur le terrain.

Par ailleurs, un extranet et une application grand public de porter à connaissance des points d'apport volontaire sera développé pour la Communauté de Communes de Lac d'Aiguebelette.

REQUALIFICATION DU SITE DU FRAINET (SAINT-BALDOPH, APREMONT, MYANS)

Suite à une étude qui a identifié les besoins des usagers et révélé les potentialités du site, en termes de mise en valeur environnementale, de déplacements doux et de loisirs nature et sportifs, un schéma global d'intention a été proposé à double échelle, communale et intercommunale. Les communes d'Apremont et de Myans ont été associées aux premières réflexions de Saint Baldoph, et partagent la vision d'un espace à caractère naturel affirmé et préservé.

Pierre angulaire territoriale, le Parc de Chartreuse apporte une aide précieuse en matière d'outils et d'accompagnement, notamment grâce au développement d'une application au sein du Système d'Information Territorial du Parc, assortie d'une plateforme cartographique participative dédiée.
L'application développée par le Parc permettra:
- le repérage, l'affectation d'un usage en fonction de la cible (VTT, vélos, Poussettes…)
- l'aide à la décision autour du tracé, du revêtement…
- le croisement entre les données foncières, flux de passage etc …

GESTION DE LA SIGNALETIQUE DE RANDONNEE (PDIPR)

Un outil WebMapping de suivi et de gestion de la signalétique de randonnée, permettant un travail collaboratif avec les partenaires du Parc à partir d'un point d'accès unique (Conseils départementaux, EPCI) sera mis en place.

Le suivi des travaux d'entretien fera également partie des fonctionnalités développées.

3.5 Accompagner de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble

3.5.1. Réinventer les façons de travailler et contribuer au bien-être

FAVORISER L'EMERGENCE DE NOUVEAUX LIEUX D'ACTIVITES

En 2020, le Parc continuera d'accompagner techniquement et financièrement les espaces de **coworking et Tiers Lieux**... Par ailleurs, le Parc est membre du Groupe Tiers Lieux d'Activité porté par l'Alliance Université Entreprises de Grenoble.
Dans une logique d'échanges d'expériences et d'innovation, le Parc souhaite mettre en réseau les espaces de coworking et Tiers lieux de chartreuse. Ce travail sera amorcé en 2020 en lien avec les EPCI, communes et départements.

FAVORISER ET ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DES SERVICES CULTURELS A LA POPULATION

Il s'agit d'accompagner des projets qui nourrissent la vie et la dynamique culturelle tout au long de l'année. Le Parc participe également aux réflexions en cours entre collectivités et tissu associatif sur la **place de la culture comme ciment d'un récit commun** en Chartreuse et ressource d'image positive pour le territoire.

POURSUIVRE LA CREATION D'UN OUTIL DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR LA CONSTRUCTION BOIS ET LA RENOVATION ENERGETIQUE

En 2020, il s'agit de réaliser un outil d'orientation en lien avec la maison de l'emploi et les associations relais sur le territoire.

3.5.2. Expérimenter de nouvelles offres économiques articulées autour des ressources locales

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC ET LES JEUNES A LA DIVERSITE DES RESSOURCES LOCALES

Le Parc poursuivra la sensibilisation des jeunes à l'alimentation locale et à l'alimentation santé, aux usages du bois, aux sports et nature (Echappées nordiques et alpines en Chartreuse, Biathlon hors-neige et forêt, Trail, santé et nature).

S'IMPLIQUER DANS LE PROJET FORESTIER « METIS » (MOBILISER A L'ECHELLE TERRITORIALE PAR L'INNOVATION ET LA SYNERGIE)

En 2019, le parc s'est associé au projet régional METIS en tant que territoire pilote dans l'objectif d'apporter une réponse structurée et innovante en faveur de l'adaptation de la sylviculture au changement climatique. En 2020, il s'agira tout d'abord d'accompagner la mise en œuvre des documents de mobilisation public-privé en partenariat avec l'URACOFARA, la COFORET et l'ONF (plusieurs zones déjà identifiées). L'autre action consistera à suivre les tests mis en place par la COFORET, l'ONF et le FCBA sur les nouveaux modes d'exploitation ainsi que sur le choix d'essences adaptées au changement climatique.

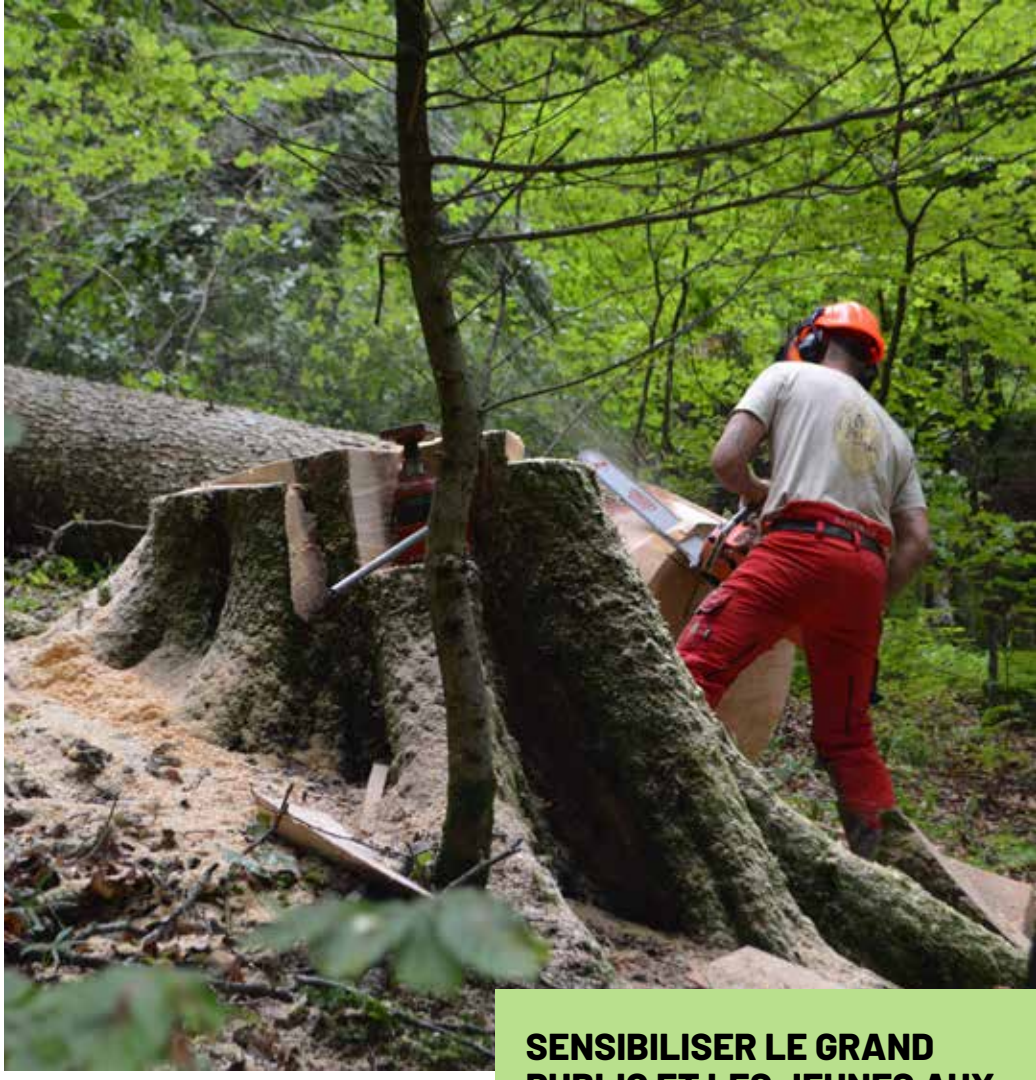

ORGANISER L'EVENEMENT « VIS MA VIE D'AGRICULTEUR »

Dans le prolongement des actions de découverte des métiers liés à la filière forêt bois, ce projet «**Vis ma vie d'agriculteur**» est proposé dans le but de faire du lien entre les habitants du massif et les exploitations agricoles. Cette rencontre entre habitants et agriculteurs doit permettre de renforcer l'interconnaissance et de réduire les conflits d'usage qui peuvent exister.
Ce projet consiste à organiser 10 visites de fermes pour le grand public à travers lesquelles les habitants pourront découvrir le métier d'agriculteurs et être sensibilisés aux enjeux et problématiques agricoles. Ces visites seront imaginées à la demi-journée dans des fermes de différents secteurs et de différentes productions.

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC ET LES JEUNES AUX PRATIQUES FORESTIERES

Fort du succès de cet évènement, le Parc poursuivra l'organisation de l'opération « vis ma vie de bûcheron » durant la saison estivale 2020. Cette opération est menée avec l'appui de l'interprofession Fibois38, de l'association des ETF d'Isère-Drôme, de la Coforet, de l'ONF, du groupement de sylviculteur Chartreuse et du CIBC. Depuis 2018, Grenoble Alpes Métropole cofinance une partie des visites et fait le relais en matière de communication. Les offices du tourisme coordonneront les inscriptions et assureront le relais d'information auprès du grand public.

DEVELOPPER UNE CULTURE ALIMENTAIRE ET GASTRONOMIQUE "CHARTREUSE"

Dans le cadre de la Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalier et ornemental de Chartreuse, le projet « De la graine à l'assiette » devrait prendre de l'ampleur, avec la constitution de nouveaux binômes maraicher – restaurateur pour une valorisation des fruits et légumes de Chartreuse dans les assiettes. Le binôme créé en 2019 entre une maraichère du Sappey et un restaurateur de Grenoble sera mis à l'honneur dans un « beau livre » sur la cuisine porté par la fédération des Parcs naturels régionaux.

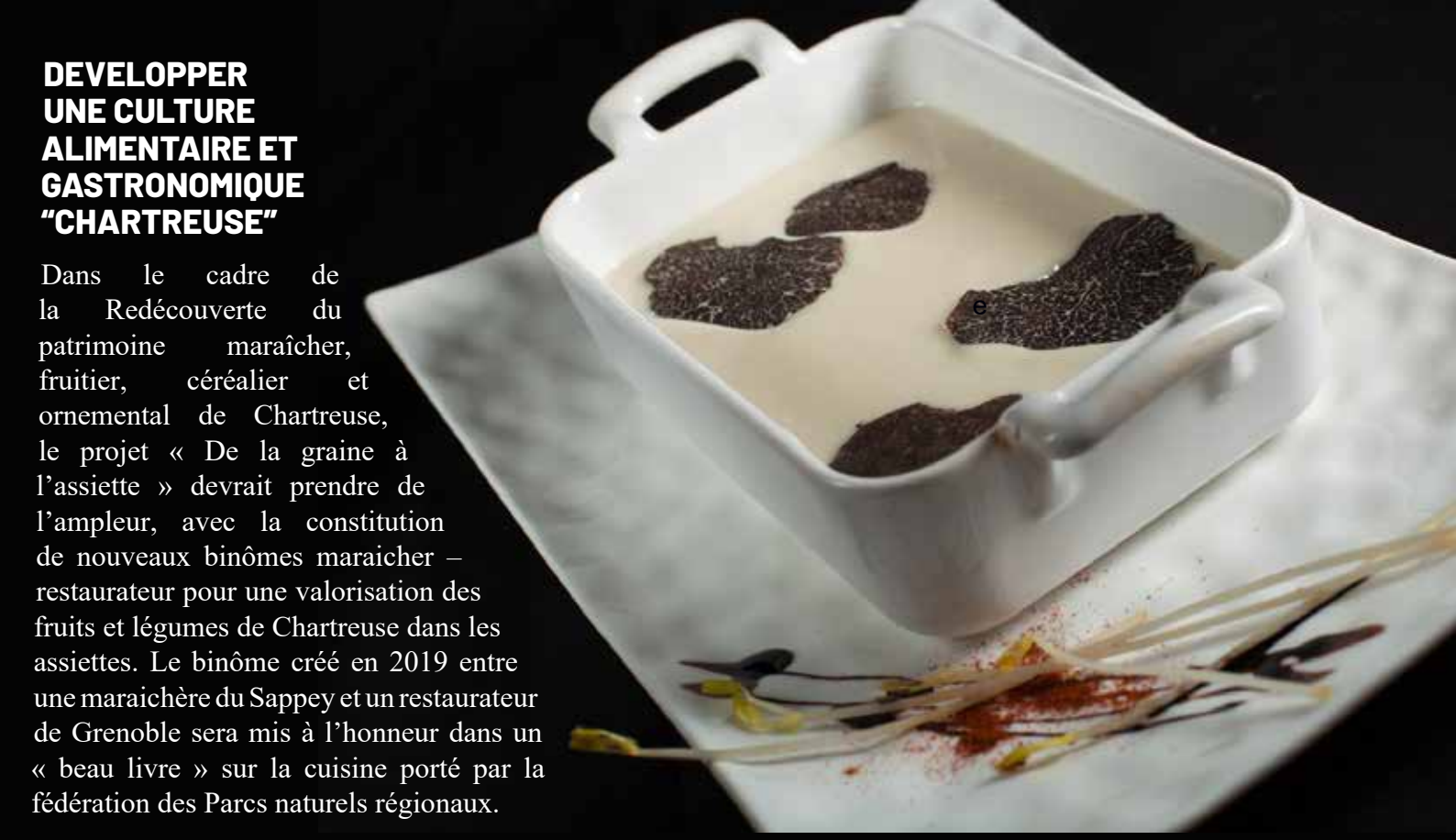

CREER UNE OFFRE DE DECOUVERTE DES PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS ET PAYSAGERS AUX 4 SAISONS

En lien avec la ligue Auvergne Rhône Alpes de Course d'orientation et les Départements Isère, Savoie, il s'agira de proposer une offre de 3 à 4 parcours de course d'orientation « nouvelle formule » en Chartreuse, destinée à un public familial et scolaire et propice à la découverte des patrimoines locaux.

Parc naturel régional de Chartreuse
Maison du Parc - 38380 Saint-Pierre de Chartreuse
Tél. 04 76 88 75 20 - Courriel : accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net

Mise en page : PNRC/ Marion Frachisse - Crédits photos : Diverticimes, JB Strobel, P. Gardet, J .Bailly, C, équipe du Parc.